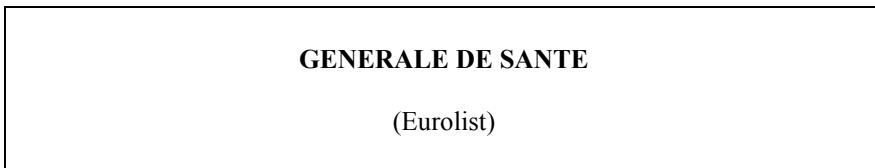


**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**



Par courrier du 6 juillet 2007, la société anonyme de droit luxembourgeois DeA Capital Investment SA (1) (sise 9-11 Grand Rue, L-1661 Luxembourg) agissant de concert avec la société de droit italien Mediobanca SpA (2) (sise Piazzetta Enrico Cuccia 1, 20121 Milan, Italie), le Docteur Antonino Ligresti, la société de droit italien Santé Holdings Srl (3) (sise Via Scarlatti n°31, 20124 Milan, Italie), la société anonyme de droit luxembourgeois Santé SA (4) (sise 5 rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg) et la société par actions simplifiée Santé Développement Europe SAS (5) (sise 96 avenue d'Iéna, 75116 Paris), a déclaré avoir franchi de concert en hausse, le 3 juillet 2007, les seuils de 5%, 10%, 15%, 20%, 25%, 1/3, 50% et 2/3 du capital et des droits de vote de la société GENERALE DE SANTE et détenir de concert 44 127 465 actions représentant autant de droits de vote GENERALE DE SANTE, soit 80,62% du capital et des droits de vote de cette société (6).

La participation du concert (7) est ainsi répartie :

	<b>actions et droits de vote</b>	<b>% capital et droits de vote</b>
Santé SA	13 416 373	24,51
Santé Développement Europe SAS	30 711 092	56,11
Santé Holdings S.r.l.	0	0
Dr Ligresti	0	0
DeA Capital	0	0
Mediobanca	0	0
<b>Total de concert</b>	<b>44 127 465</b>	<b>80,62</b>

Ce franchissement de seuils résulte de la substitution, le 3 juillet 2007, de DeA Capital Investment SA dans tous les droits et obligations de DeA Capital SpA aux termes d'un accord en date du 13 avril 2007 (7).

- 
- (1) Société contrôlée à 100% par DeA Capital SpA elle-même contrôlée à 51,49% par De Agostini SpA, contrôlée au plus haut niveau par les familles Boroli et Drago.
  - (2) Société contrôlée par un groupe d'actionnaires stables liés par un pacte d'actionnaires qui détenaient au 3 avril 2007 environ 52,7% du capital.
  - (3) Société contrôlée par le Docteur Ligresti..
  - (4) Anciennement Santé Sàrl, transformée en société anonyme le 3 juillet 2007, dont le capital depuis cette date est réparti entre le Docteur Ligresti (47%), DeA Capital Investment SA (43,01%) et Mediobanca SpA (9,99%).
  - (5) Dont le capital est entièrement détenu par Santé SA.
  - (6) Sur la base d'un capital composé de 54 737 084 actions représentant autant de droits de vote.
  - (7) Le concert est décrit notamment dans D&I 207C0716 du 23 avril 2007.